



Rapport Annuel 2014

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



Trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS
Site Marc Buvry
Faubourg de Leuilly
02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

SIRTOM DU LAONNOIS

Préambule	Page 3
1-Le territoire	Page 4
1.1 La population des collectivités adhérentes	Page 5
1.2 La population des collectivités sous convention Accès en déchetterie de Beautor	Page 5
2-Organisation générale des services	Page 6
2-1 Les compétences	Page 6
2.2 Nos métiers	Page 6
2.3 La collecte des déchets en porte à porte	Page 8
2.3.1 L'organisation de la collecte en porte à porte	Page 8
2.3.2 Les fréquences de collecte	Page 8
2.3.3 Les secteurs de collecte	Page 9
2.4 La fourniture des bacs de collecte	Page 9
2.5 La collecte des déchets en apport volontaire	Page 11
2.5.1 La collecte du verre	Page 11
2.5.2 La collecte en déchetterie	Page 12
3 Les événements marquants	Page13
Indicateurs techniques	Page 16
1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets	Page 16
2-La collecte des déchets	Page 17
2.1 Evolution du flux entrant en tonnes	Page 17
2.2 Evolution du flux entrant en kg/an/hab	Page 17
2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %	Page 18
3-La collecte des déchets en porte à porte	Page 18
3.1 Répartition valorisation rural/urbain	Page 18
3.2 Les ordures ménagères résiduelles	Page 19
3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes	Page 19
3.2.2 Evolution de la production des OMR en Kg/an/hab	Page 19
3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau de valorisation	Page 20
3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri	Page 21
3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage	Page 22
3.4.1 Bilan des caractérisations	Page 22
3.4.2 Evolution des refus de 2010 à 2014 en tonnes	Page 23
3.4.3 Evolution des refus de 2010 à 2014 en kg/an/hab	Page 24
3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortie centre de tri	Page 24
3.5 La maintenance des bacs/ou des sacs	Page 24
4-La collecte du verre	Page 25
5-Les déchetteries	Page 26
5.1 Les tonnages et niveau de fréquentation	Page 26
5.2 Evolution des tonnages par flux	Page 27
5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux	Page 28

5.4 Quelques zoom	Page 29
5.4.1 La filière ECO TLC	Page 29
5.4.2 La filière des DEEE	Page 30
5.4.3 Les déchets d'activités de soins à risque infectieux	Page 30
5.5 L'accès des professionnels en déchetterie	Page 31
6-La prévention des déchets	Page 31
6.1 Les ordures Ménagères et Assimilées	Page 32
6.2 Les actions du Programme Local de Prévention continué en 2014 (PLP)	Page 32
7-La communication	Page 35
7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement	Page 35
7.2 Une action de proximité	Page 35
7.3 Plan de communication	Page 35
7.4 Niveau de satisfaction des usagers	Page 38

Indicateurs environnementaux **Page 39**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective	Page 39
2-Bilan environnementale sur le traitement des pneus	Page 41
3-Bilan environnementale sur le traitement des DEEE	Page 42

Indicateurs financiers **Page 43**

1-Dépenses et recettes	Page 43
1.1 Structure des dépenses et leur évolution	Page 43
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2014	Page 44
1.3 Annuité de la dette	Page 44
1.4 Structure des recettes et leur évolution	Page 45
1.5 Restes à réaliser 2014	Page 45
1.6 Les modalités de financement	Page 46
1.7 Evolution de la contribution à la tonnes enfouie, versée à Valor'Aisne	Page 46
1.8 Evolution de la part habitant, versée à Valor'Aisne	Page 47
1.9 Evolution de la contribution versée à Valor'Aisne	Page 47
1.10 Prix du traitement des déchets de déchetterie	Page 47
1.11 Evolution du prix HT de reprise 2014 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 48
1.12 Evolution du prix HT de reprise 2013 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 48
1.13 Evolution du prix de reprise HT de l'acier sorti des déchetteries	Page 49
2-Perpectives 2015	Page 49

Glossaire **Page 50**

Préambule

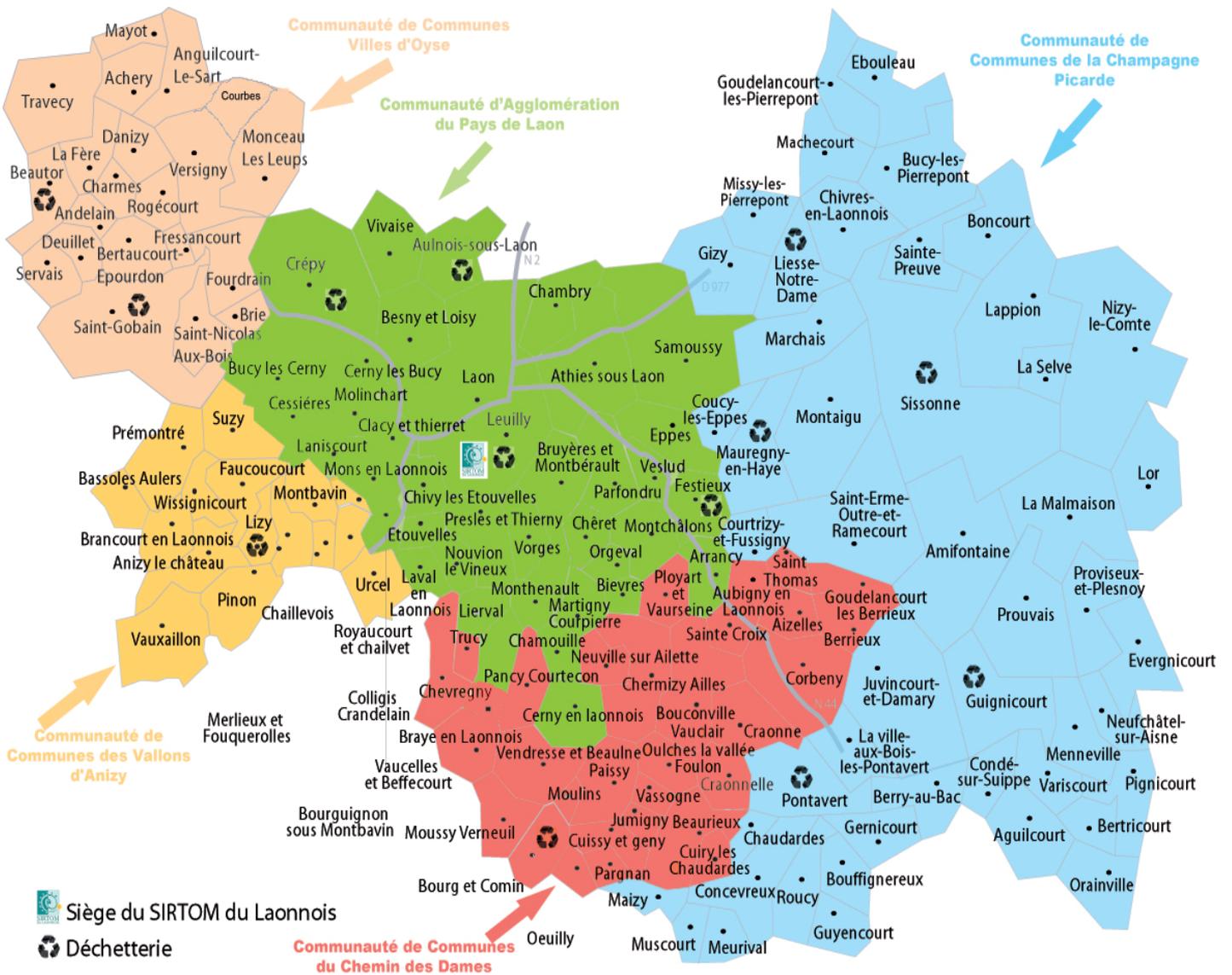
La loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi BARNIER, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans ce cadre, la loi précise que chaque Président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimum de ce rapport, qui doit comporter des informations techniques et financières. Le Président présente ce rapport à l'Assemblée délibérante.

Les déchets du SIRTOM en quelques chiffres

- ☞ 41.26 % des déchets de la collecte sont recyclés ou valorisés
 - ☞ 32.62 % dans l'Aisne (1)
- ☞ 74.23 % des déchets des déchetteries sont recyclés ou valorisés
 - ☞ 66.40% dans l'Aisne (1)
- ☞ 53.49 % des déchets du SIRTOM sont recyclés ou valorisés
 - ☞ 44.32% dans l'Aisne (1)
- ☞ Une hausse de 1.93% de la production de déchets est constatée entre 2013 et 2014
- ☞ -9.24 % d'OMA par habitant et par an entre 2009 et 2014
(objectif 2015 du Grenelle : -7%).
- ☞ 14 bennes de collecte d'ordures ménagères, 4 véhicules et 3 remorques pour le transport des bennes de déchetteries, 1 compacteur pour benne de déchetterie, 1 camion pour le transport du verre, 1 fourgon pour la maintenance des bacs de collecte sélective
- ☞ 70 circuits de collecte en semaine paire et 69 en semaine impaire
 - ☞ la consommation de gasoil en 2014 est de 347 999 litres (-5 001 litres soit -1.42% par rapport à 2013)
 - ☞ 380 conteneurs à verre repartis sur le territoire
- ☞ 82 € TTC, c'est la contribution annuelle à l'habitant versée par les membres adhérents

(1) Source Ademe Tableau de bord des déchets en Picardie Chiffres 2011 Edition 2014

1-Le territoire du SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération
 4 Communautés de Communes
 153 Communes desservies
 95 356 habitants

Le Sirtom du Laonnois est un établissement public sous la forme
 d'un syndicat mixte

1.1 La population des collectivités adhérentes



Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombres de communes	Population 2014	Population 2013	Evolution 2014/2013
Communauté d'Agglomération du Pays de Laon-CAPL	38	44 706	44 640	+0.14%
Communauté de Communes du Chemin des Dames-CCCD	30	5 457	5 377	+1.48%
Communauté de Communes des Vallons d'Anizy-CCVA	16	8 406	8 355	+0.61%
Communauté de Communes de la Champagne Picarde-CCCP	48	21 225	20 982	+1.16%
Communauté de Communes Villes d'Oyse-CCVO	21	15 562	15 460	+0.66%
Population des collectivités adhérentes	153	95 356	94 794	+0.59%

1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie de Beautor



Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombres de communes	Population 2014	Population 2013	Evolution 2014/2013
Communauté de Communes de Chauny Tergnier-CCCT	38	17 661	17 654	+0.14%

Communes concernées : Amigny Rouy, Condren, Frières Faillouel, Mennessis et Tergnier

2-Organisation générale des services

2.1 Les compétences



Le SIRTOM gère en régie la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs. A noter qu'il a signé avec l'ADEME un Programme Local de Prévention des déchets dont l'objectif est la diminution de la production de déchets.

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ou redevance).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 40 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux rippeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 380 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 14 agents dont 1 temps incomplet

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, viellent au tri et assurent l'entretien des sites. Trois chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 3 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 2 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Maintenance des bacs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Communication et assistant techniques ⇒ 5 agents

Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur le tri et la prévention. Deux entre eux assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins. Cela a été le cas lors du passage au monoflux.

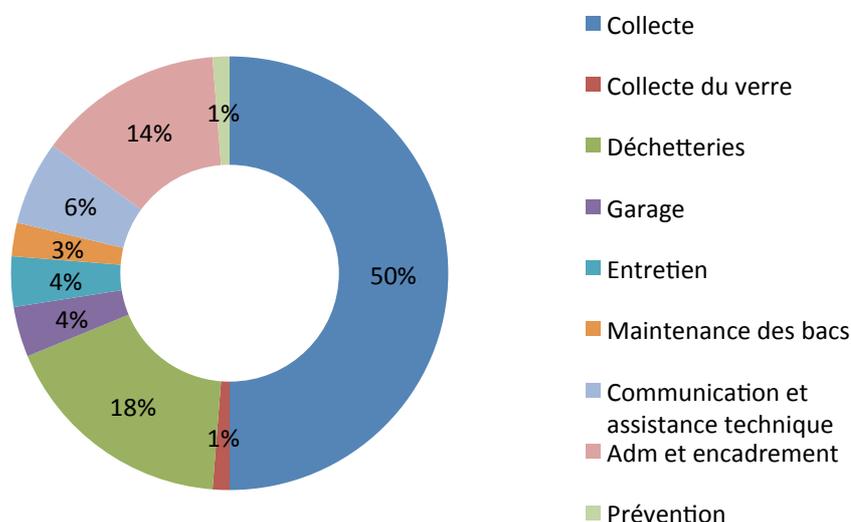
Administration et encadrement ⇒ 11 agents dont 6 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé / sécurité et de l'accueil

Prévention ⇒ 1 agent

Une chargée de mission met en œuvre et assure le suivi du Programme Local de Prévention.

TOTAL ⇒ 80 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte



Le SIRTOM a généralisé au 1er avril 2014 la pratique de la collecte en monoflux. (Emballages et papiers en mélange) Les modulo-bacs 35 litres ne sont plus utilisés et ont été récupérés pour être recyclés.

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières recyclables est organisée en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 151 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite. La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte (volume inférieur à 1 m³ / semaine).

2.3.2 Les fréquences de collecte

Secteurs	OMR-Bio-déchets	Emballages-Papiers	Déchets verts
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et la CCVO	C0.5	C1 sur la CCVO D'Avril à Octobre
Laon	C1	C0.5	-
Cité médiévale de Laon et plusieurs rues étroites de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteur Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-

2.3.3 Les secteurs de collecte

Type de collecte	Secteurs
Collecte des ordures ménagères 	Ensemble du territoire
Collecte des recyclables 	Ensemble du territoire Extension des consignes de tri des emballages plastiques sur la CCCP, Festieux et Samoussy
Collecte des bio-déchets 	Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, Communauté de Communes du Chemin des Dames, Communauté de Communes des Vallons d'Anizy
Collecte des déchets verts 	Communauté de Communes Villes d'Oyse

2.4 La fourniture de bacs de collecte

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 3 personnes	Foyers de 4 à 5 personnes	Foyers de 6 personnes et plus
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères (1)	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Modulo Bac (2)	35 Litres	35 Litres	35 Litres	35 Litres
Bac à couvercle marron (3)	140 Litres	140 Litres	140 Litres	140 Litres

(1) Laon et collectif

(2) Suppression de ce bac au 1/04/2014

(3) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCVA

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé
- La fourniture de sacs de collecte sélective est prévue pour la cité médiévale de Laon et quelques rues étroites. La distribution est assurée par ce service.



2.5 La collecte des déchets en apport volontaire

2.5.1 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 151 communes et dans notre réseau de déchetteries

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.



2.5.2 La collecte en déchetterie



Le territoire desservi par le SIRTOM est équipé de treize déchetteries.

Liste non exhaustive des déchets accueillis en déchetterie :

- ✚ Le carton (emballages en carton, boîtes...)
- ✚ Les papiers (journaux, magazines, revues...)
- ✚ Le bois
- ✚ Les déchets verts (gazon, tailles de haie de diamètre maxi de 7 cm...)
- ✚ Les gravats (briques, pierres...)
- ✚ Les déchets encombrants (matelas, plâtre, ...)
- ✚ Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- ✚ Le verre (bouteilles, pots en verre...)
- ✚ Les textiles et les chaussures
- ✚ Les pneus
- ✚ Les batteries et piles
- ✚ Les déchets diffus spécifiques (DDS) à savoir les peintures, les solvants, les acides, et les bases...
- ✚ Les radiographies : déchetteries d'Aulnois sous Laon et de Laon, déchetteries de Guignicourt et de Liesse
- ✚ Le polystyrène d'emballage
- ✚ La ferraille (tôles, barres, piquets...)
- ✚ L'huile végétale
- ✚ Les consommables informatiques
- ✚ Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)
- ✚ Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) à partir du 1 Avril 2014 pour quatre déchetteries : Liesse Notre Dame, Pontavert, Sissonne, Guignicourt

Les horaires d'ouvertures des déchetteries en 2014



Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Beautor	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Crépy (1)	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Mauregny en Haye	14H/18H	FERME	9H/12H	FERME	9H/13H 14H/17H	FERME	9H/12H
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Saint Gobain	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H

(1) Changement d'horaire à compter du 1er Janvier 2015

3 Les événements marquants

↳ L'arrêté préfectoral du 18 Mars 2014 valide la modification des statuts du SIRTOM. Le nombre de délégués titulaires passe de 159 à 64 titulaires.

↳ Le 20 Mai 2014 le Comité syndical procède à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du Bureau

Le Président : Monsieur Claude SINET

Le 1^{er} Vice-Président : Monsieur Eric DELHAYE / Le 2^{ème} Vice -Président : Monsieur Hervé GIRARD / Le 3^{ème} Vice-président : Monsieur Guénolé GADRET / Le 4^{ème} Vice-Président : Monsieur Claude PHILIPPOT / Le 5^{ème} Vice-Président : Monsieur Guy PAQUIN

Membre du Bureau : Madame Jacqueline BALITOUT / Membre du Bureau : Madame Béatrice LEBEL / Membre du Bureau : Monsieur Yves BUFFET / Membre du Bureau : Monsieur Jean Claude FROELIGER / Membre du Bureau : Monsieur Jean-Jacques REMY / Membre du Bureau : Madame Béatrice POURREAU / Membre du Bureau : Monsieur Georges DEMOULIN

Les résultats de nos élections du 20 mai 2014

Les membres du Bureau



De gauche à droite : Eric DELHAYE, 1er Vice-Président - Hervé GIRARD, 2ème Vice-Président - Guénolé GADRET, 3ème Vice-Président - Claude PHILIPPOT, 4ème Vice-Président - Guy PAQUIN, 5ème Vice-Président - Les autres membres du Bureau : Jacqueline BALITOUT - Béatrice LEBEL - Yves BUFFET - Jean-Claude FROELIGER - Jean-Jacques REMY - Béatrice POURREAU - Georges DEMOULIN

↳ Suite à l'expérimentation, l'extension des consignes de tri des emballages plastiques est maintenue sur le secteur de la Champagne Picarde, Festieux et Samoussy.

↳ Au 1^{er} Avril 2014 est mise en œuvre la généralisation du monoflux à l'ensemble du territoire permettant une réorganisation des tournées qui passent de 77 (semaine paire et impaire) à 70 semaine paire et 69 semaine impaire) Cette opération a été l'occasion de réformer 16 445 modulo bacs 35 litres dont la vente a produit une recette de 10 494€ brut.

↳ Remplacement de deux bennes à ordures ménagères bi-compartmentées par deux nouvelles bennes mono compartmentées.

↳ Extension du service de broyage de branchages à la déchetterie de Laon en mars 2014.

↳ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des déchetteries.

↳ Adhésion à une plate-forme électronique de vente aux enchères afin d'optimiser la vente des matériels reformés.

↳ Renouvellement des représentants du personnel en date du 4 Décembre 2014 et création d'un Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. (CHSTC)

↳ 23 décembre 2014, le SIRTOM du Laonnois est lauréat de l'appel à projets Territoire zéro gaspillage zéro déchet, lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (seul de Picardie)



INDICATEURS TECHNIQUES

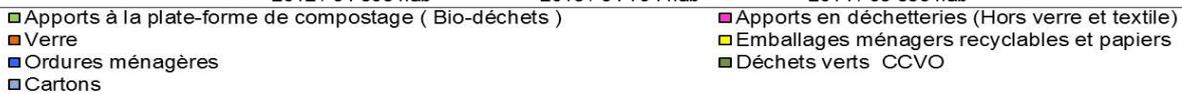
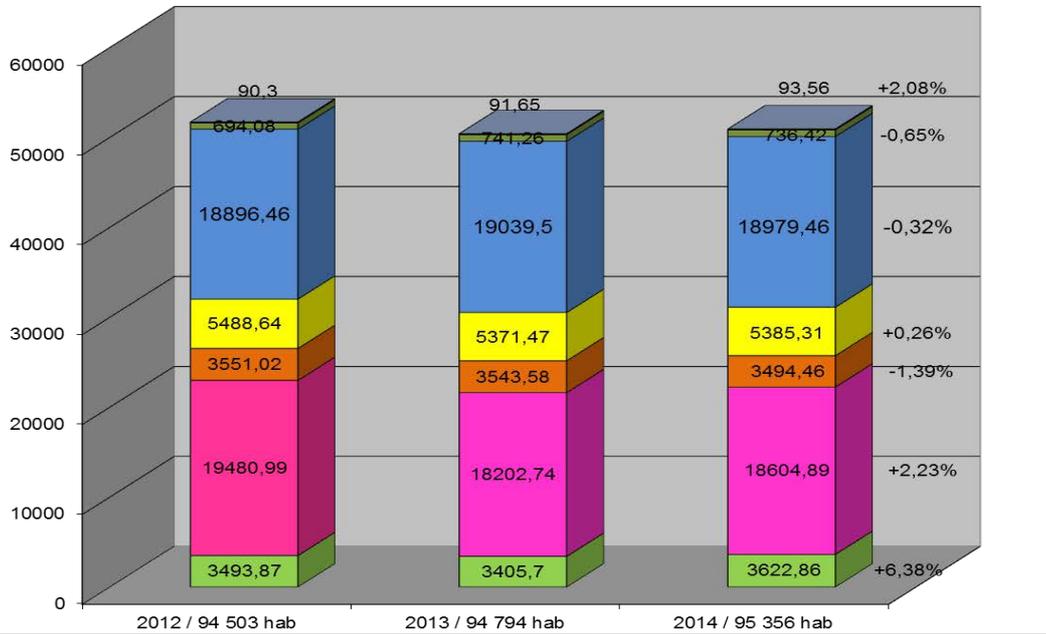
1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets



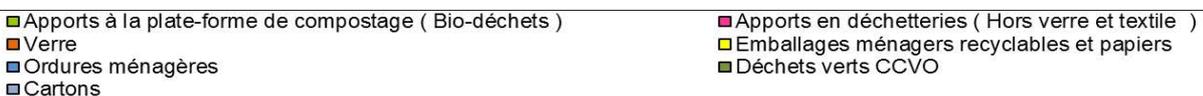
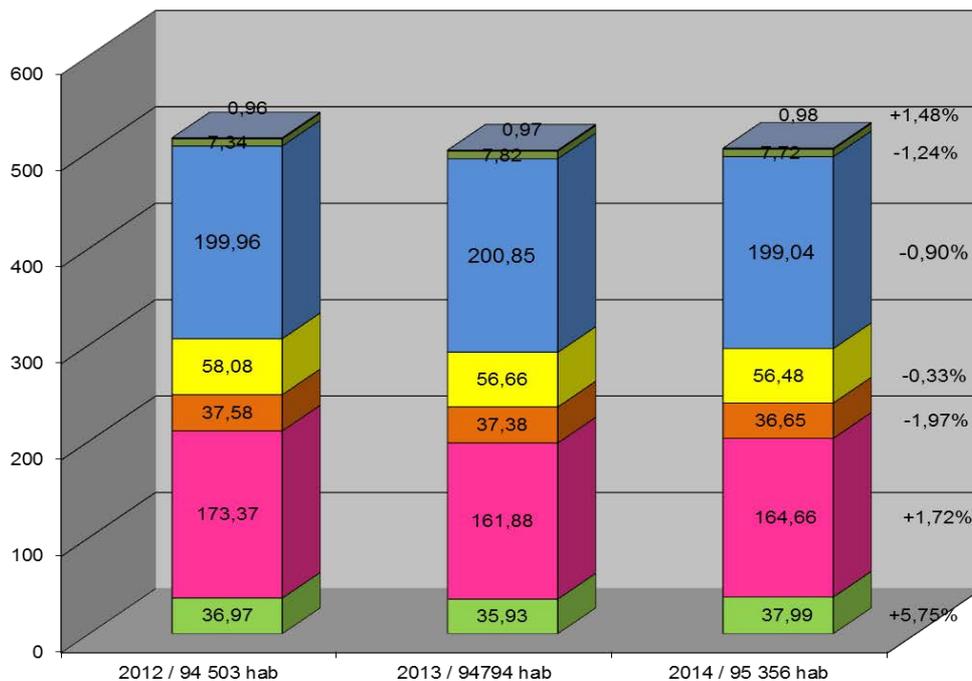
	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement	Eco centre et SITA allemand / Valor'Aisne
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclages	UPM, SAICA La Rochette Venizel, Valorplast, Arcelor Mital, Régeal Affimet, GDE Négoce, Novatissue
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclages	OI-Manufacturing
	Bio déchets	SIRTOM	Compostage	Valor'Aisne
	Déchets verts	SIRTOM	Compostage	Gurdebeke 60 / Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	SITA
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclages	Divers
	Déchets Dangereux spécifique	Valrecoise Chimirec/ Ortec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile

2-La collecte des déchets

2.1 Evolution du flux entrant en tonnes



2.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2013	2014
Déchets valorisables entrant	26 876.74	27 393.17
OMR et encombrants	23 788.70	23 861.11
TOTAL	50 665.44	51 254.28

	2013	2014
Déchets valorisables entrant	53.05%	53.49%
OMR et encombrants	46.95%	46.55%
TOTAL	100.00%	100.00%

3-La collecte des déchets en porte à porte



3.1 Répartition valorisation rural / urbain

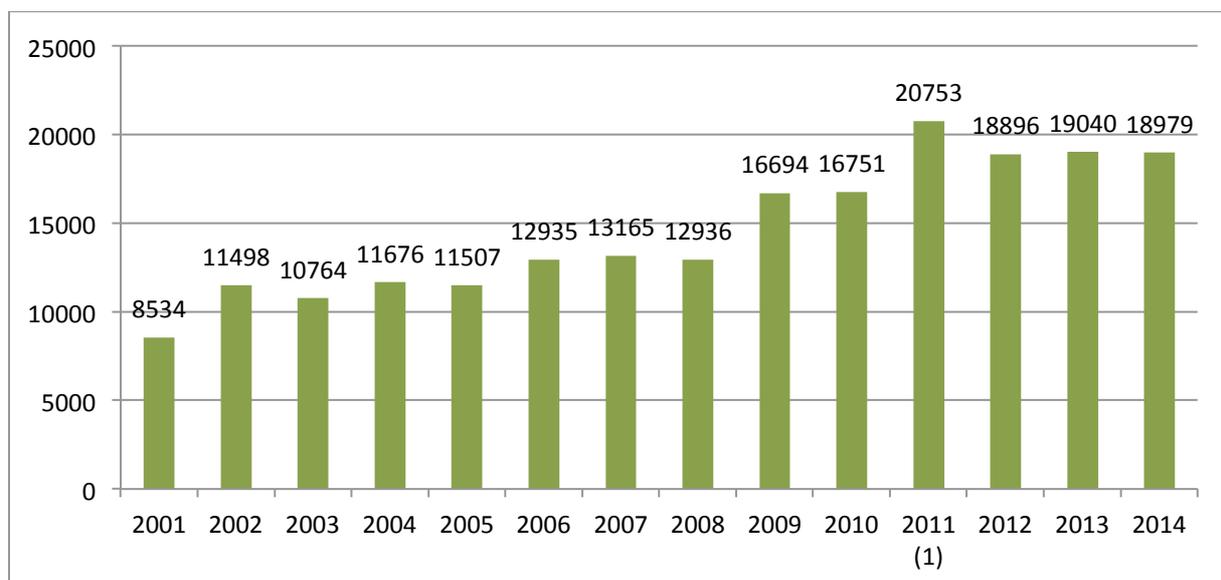
En tonnes	2013	Rural	Urbain	2014	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrant	9 610.08	7 331.07	2 279.01	9 838.15	7 433.47	2 404.68
OMR	19 039.50	12 739.55	6 299.95	18 979.46	12 737.31	6 252.15
TOTAL	28 649.58	20 070.62	8 578.96	28 817.61	20 160.78	8 656.83

En tonnes	2013	Rural	Urbain	2014	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrant	33.54%	36.53%	26.57%	34.14%	36.87%	27.78%
OMR	66.46%	63.47%	73.43%	65.86%	63.13%	72.22%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

3.2 Les ordures ménagères résiduelles

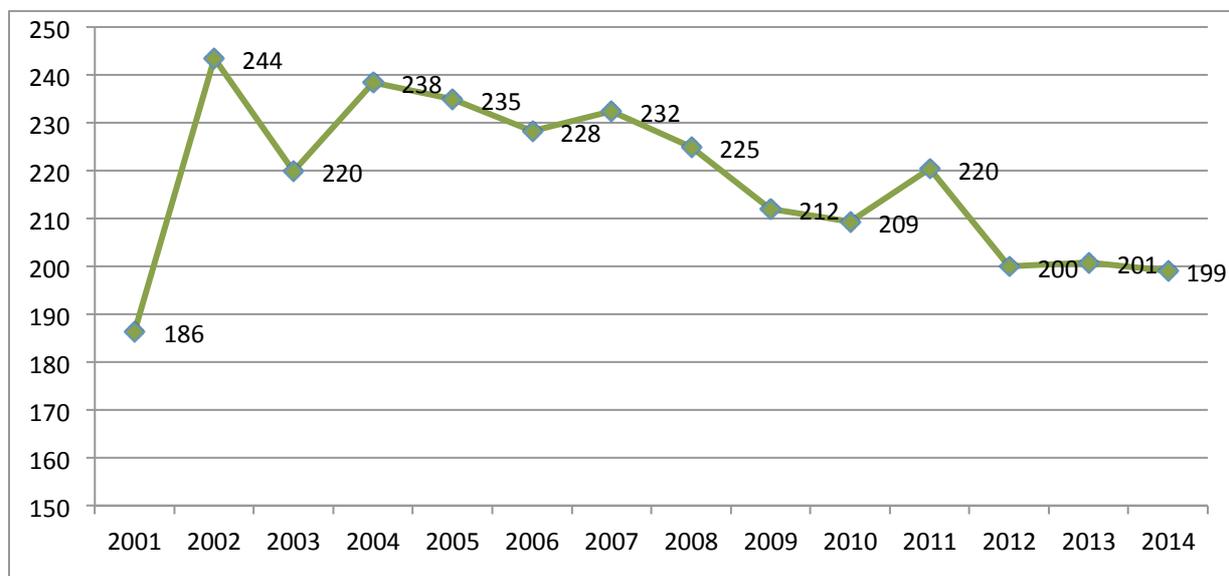


3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes



(1) En 2011 avec intégration des résultats de la CCVO

3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab



3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
19 039.50	18 979.46	5 371.47	5 385.31	3 405.70	3 622.86	741.26	736.42

En tonne

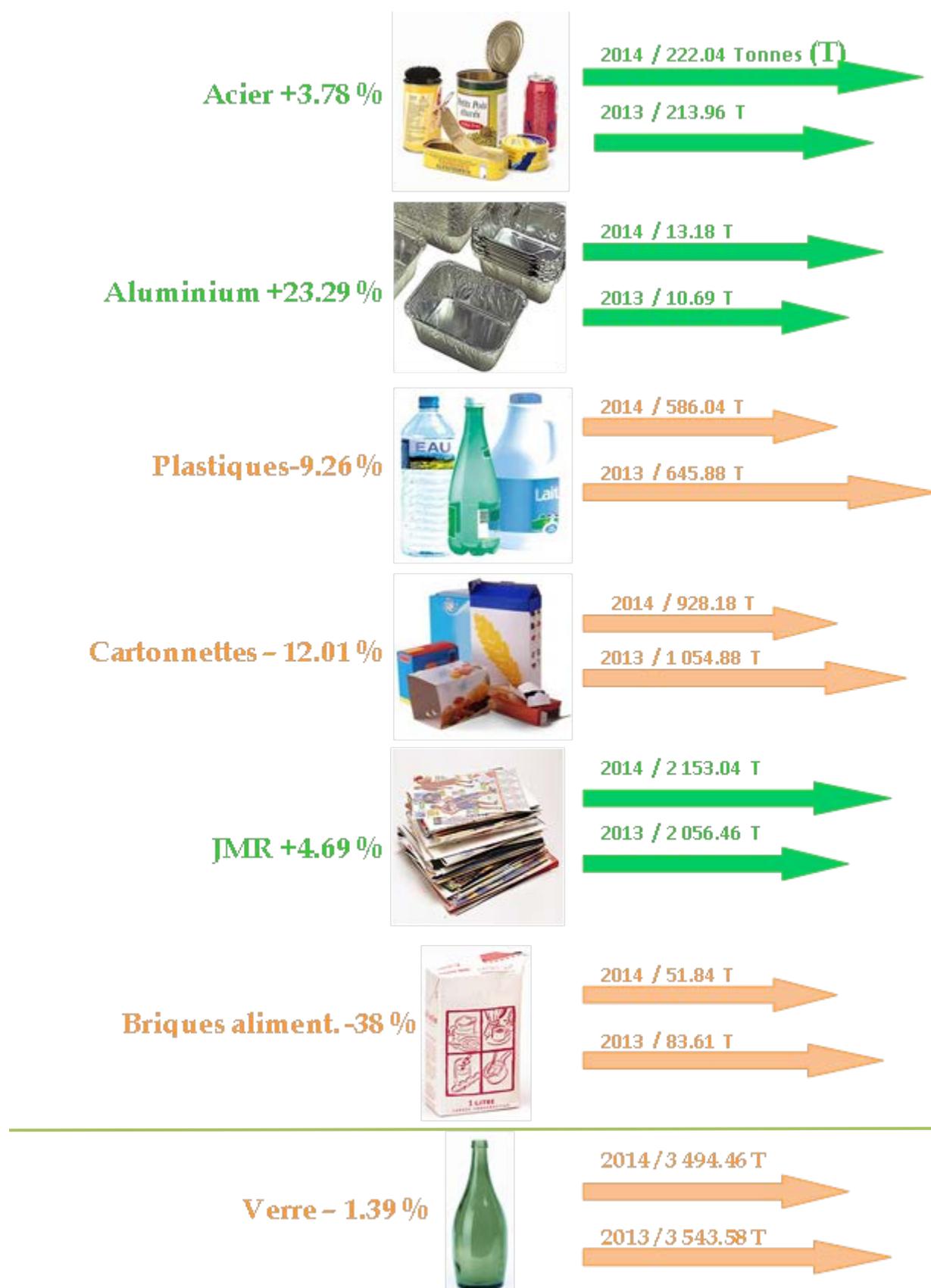
OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
200.85	199.04	56.66	56.48	35.93	37.99	7.82	7.72

En kg/an/hab



	2013		2014	
	Déchets entrants	% valorisation	Déchets entrants	% valorisation
Collecte sélective	5 371.47		5 385.31	
OMR	19 039.50	22.00%	18 979.46	22.10%
Total	24 410.97		24 364.77	

3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri



TOTAL 2014 : 7 449 t TOTAL 2013 : 7 609 t

3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Nous avons relevé des erreurs de tri assez fréquentes telles que la présence de : papiers peints, textiles, restes alimentaires, couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles (ou queue de tri).

Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

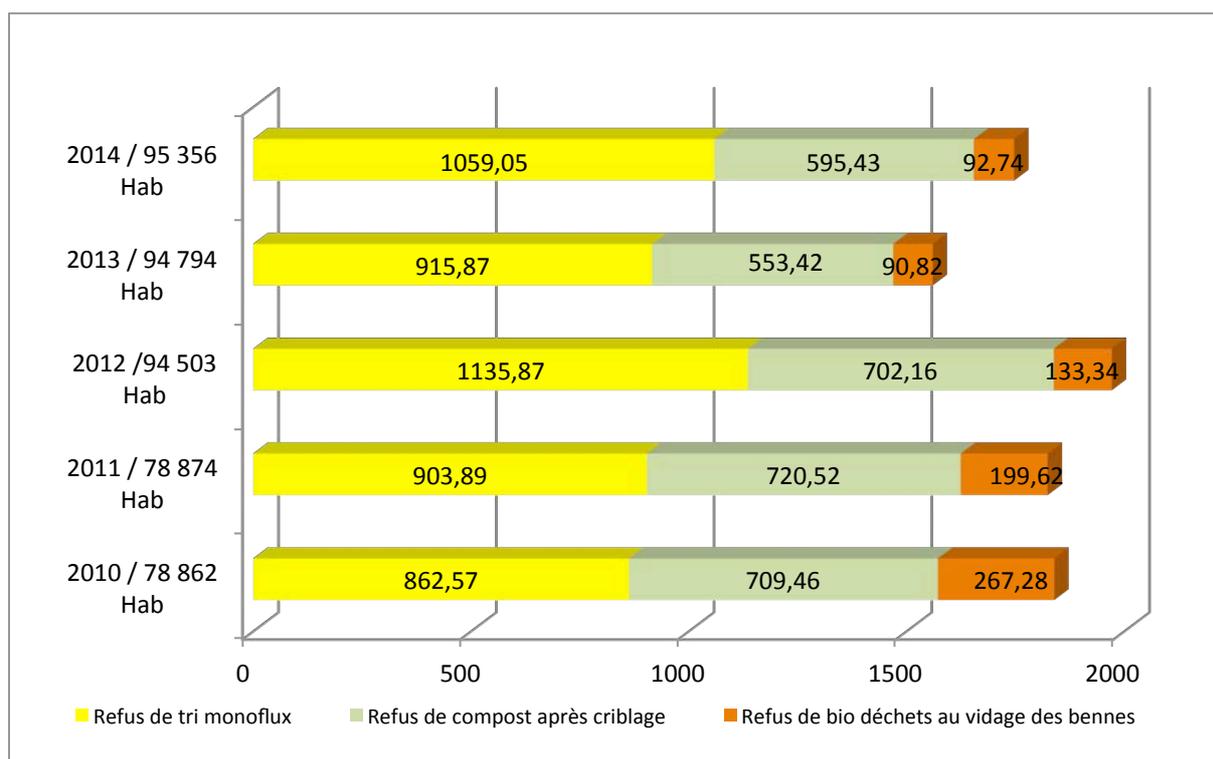
3.4.1 Bilan des caractérisations

2013	Poids total caractérisé	Poids des refus	% de refus
Corps plats	485.92	24.78	5.09%
Corps creux	422.24	184.08	43.60%
Monoflux Laonnois	Pas de caractérisation-		
Monoflux CCCP	753.23	115.40	15.30%
Monoflux CCVO	757.91	83.88	11.10%
TOTAL	2 419.30	408.14	16.87%

2014	Poids total	Poids du refus	% de refus
Corps plats	Néant		
Corps creux	245.98	88.64	36.00%
Monoflux Laonnois	503.28	67.20	13.40%
Monoflux CCCP	589.69	80.26	13.60%
Monoflux CCVO	257.74	25.70	9.97%
TOTAL	1 596.69	261.80	16.39%

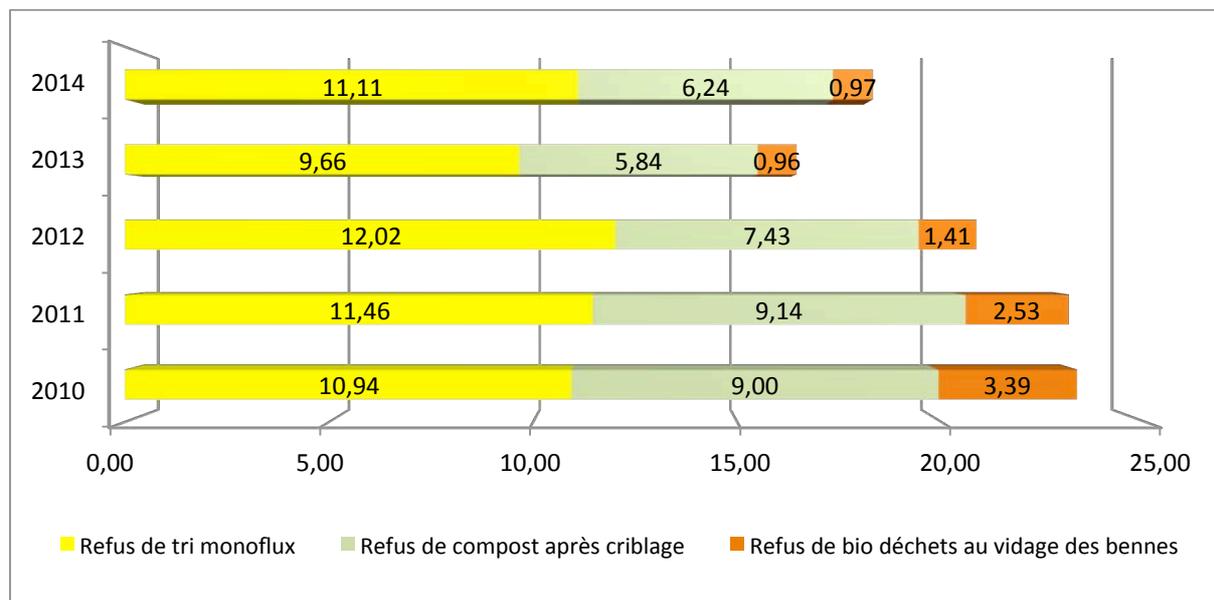
Les mauvais résultats de caractérisation des corps creux (emballages) s'expliquent essentiellement par la présence importante de papier.

3.4.2 Evolution des refus de 2010 à 2014 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

3.4.3 Evolution des refus de 2010 à 2014 en kg/an/hab



En kg/an/hab

3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortie centre de tri

	Unité	Entrant 2013	Refus 2013	%2013	Entrant 2014	Refus 2014	% 2014
Collecte sélective	En tonnes	5371.46	915.87	17.05%	5385.31	1059.05	19.66%
	En kg/an/hab	56.66	9.66		56.47	11.11	

3.5 La maintenance des bacs / ou des sacs

Type de bacs	Nombres de bacs 2013	Litrage 2013	Nombres de bacs 2014	Litrage 2014	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	9 681	2 083 200	9 810	2 138 050	+2.63%
Bac à couvercle jaune	37 082	6 433 357	37 979	6 745 300	+4.85%
Bac modulo à couvercle bleu « papiers »	20 464	976 210	3 378	118 230	-87.85%
Bac à couvercle marron « Bio-déchet »s	18 644	2 622 360	18 804	2 644 460	+0.84%
TOTAL	85 871	12 115 127	69 971	11 646 070	-3.87%

4 515 livraisons de bacs et/ou de sacs (1 359 rouleaux distribués) ont eu lieu en 2014, auxquelles s'ajoutent 141 réparations effectuées à domicile.

Le service maintenance des bacs a parcouru 28 000 kms et a réalisé 1903 heures soit environ 265 jours/homme de travail.

4-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2014 est de 35.94 kg/hab/an soit une baisse de 3.85% par rapport à 2013.

Le véhicule affecté au verre a parcouru 22 100 kms en 2014.

La vente du verre a permis de dégager une recette de 98 019 € TTC pour l'année 2014 contre 96 286 € TTC pour l'année 2013. Le prix à la tonne passe de 27.35€ TTC à 28.04€ TTC.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 30.43 kg/hab/an.

Le Ratio pour le département de l'Aisne est de 37kg/an/hab. (Source Ademe Tableau de bord des déchets ménagers en Picardie chiffres 2011 année 2014).



Le SIRTOM à travers la convention passée avec la ligue contre le cancer a versé une subvention de 2 940 € pour l'année 2014 contre 2 903 € en 2013.

5-Les Déchetteries

5.1 Tonnage et niveau de fréquentation

Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouverture	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	931.16	17 193	54	1 766	0.53	9.73
 Beautor	4 141.60	34 333	121	2 870	1.44	11.96
 Bourg et Comin	489.04	5 413	90	774	0.63	6.99
 Crépy	738.82	8 937	83	966	0.76	9.25
 Festieux	819.95	8 391	98	1 554	0.53	5.40
 Laon	5 954.10	45 605	130	2 870	2.07	15.89
 Lizy	1 467.17	16 957	88	1 417	1.03	11.97
 Guignicourt	1 477.08	24 838	59	1 782	0.83	13.94
 Liesse	872.87	10 553	83	1 353	0.65	7.80
 Mauregny en haye	550.84	5 379	102	856	0.64	6.28
 Pontavert	637.18	6 082	104	768	0.83	7.92
 Saint Gobain	198.46	3 493	57	816	0.24	4.28
 Sissonne	664.15	8 355	79	1 766	0.37	4.73
TOTAL 2014	18 942.41	195 509	106	19 558	0.97	9.99
TOTAL 2013	18 394.62	179 191	103	19 050	0.97	9.40
EVOLUTION	+ 547.79	+ 16 318	+ 3	+508	-	+ 0.59

5.2 Evolution des tonnages par flux

Type	Tonnage 2013	Tonnage 2014	Evolution 2013-2014	Kg/hab 2014 (1)	Kg/hab 2013(1)
Encombrants	4749,200	4881,650	2,8%	43,19	42,23
Bois	2666,680	2726,790	2,3%	24,13	23,71
Gravats	4752,000	4452,000	-6,3%	39,39	42,26
Déchets verts	3846,220	4271,030	11,0%	37,79	34,20
Ferrailles	778,640	768,480	-1,3%	6,80	6,92
DEEE	616,037	696,170	13,0%	6,16	5,48
Cartons	455,180	489,380	7,5%	4,32	4,05
Papiers	118,760	106,560	-10,3%	0,94	1,06
Huiles minérales	29,700	8,190	-72,4%	0,07	0,26
Batteries	2,250	3,472	54,3%	0,03	0,02
Huiles alimentaires	0,100	0,400	300,0%	0,004	0,001
Piles	5,864	5,012	-14,5%	0,04	0,05
Pneus	45,044	47,609	5,7%	0,42	0,40
DDS	137,069	148,145	-78,5%	1,31	1,22
Sous total	18 202.7444	18 604.888	2.20%	164.62	161.88
Textile	77,460	123,532	59,5%	0,96	0,69
Verre	191.871	228.930	29.30%	2.03	1.71
TOTAL	18 472.075	18 942.409	2.55%	164.27	167.61

(1) Intégration de la CCCT soit 112 448 hab en 2013 et 113 017 hab en 2014



5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux

	Aulnois sous Laon	Bourg et Comin	Crépy	Festieux	Laon	Lizy	
Encombrants	143.640	154.740	161.700	220.100	1 555.430	360.540	
Bois	116.840	82.820	103.200	118.250	818.520	193.420	
Gravats	192.000	96.000	156.000	180.000	1 584.000	324.000	
Déchets verts	310.820	56.920	210.940	160.820	1 258.190	397.260	
Ferraille	33.920	33.540	29.920	43.340	201.640	61.580	
Cartons	21.580	15.140	23.68	30.240	125.560	38.460	
Papiers	13.280				93.280		
Huiles min	-	-	0.810	0.990	2.070	1.080	
DDS	7.412	4.311	4.972	8.597	34.417	11.207	
Batteries	-	0.863	0.749	-	1.706	0.154	
Huiles alim	-	-	-	-	0.200	-	
Piles	0.636	0.223	0.280	-	0.923	0.587	
Pneus	3.072	2.413	2.356	1.956	8.389	6.163	
DEEE	40.141	31.768	27.795	35.514	203.941	53.785	
Sous total	883.410	478.738	722.402	799.807	5 888.266	1 448.236	
Textile	11.454	4.519	3.300	8.916	16.787	6.445	
Verre	36.360	5.780	13.120	11.230	49.050	12.490	
TOTAL	931.16	489.04	738.82	819.95	5 954.10	1 467.17	
	Guignicourt	Liesse Notre Dame	Mauregny en haye	Pontavert	Sissonne	Beautor	Saint Gobain
Encombrants	365.160	202.540	172.620	184.020	190.660	1 118.040	52.46
Bois	182.400	110.780	93.580	91.280	98.660	672.320	44.720
Gravats	312.000	216.000	84.000	144.000	144.000	996.000	24.000
Déchets verts	383.160	232.060	96.400	127.240	111.720	865.360	60.140
Ferraille	71.700	30.340	22.560	33.220	35.980	159.560	11.180
Cartons	45.580	23.740	14.940	15.540	25.480	103.480	5.960
Papiers							
Huiles min	-	1.170	0.900	-	-	1.170	-
DDS	12.468	6.925	4.520	6.951	6.527	39.838	-
Batteries	-	-	-	-	-	-	-
Huiles alim	-	-	-	0.100	-	0.100	-
Piles	0.596	0.340	-	0.296	0.330	0.810	-
Pneus	5.805	0.702	2.905	3.679	3.049	7.120	-
DEEE	68.881	28.284	19.668	22.504	29.951	133.934	-
Sous total	1 447.750	852.881	512.093	328.830	646.357	4 097.732	198.460
Textile	11.250	4.276	1.983	3.550	15.113	20.998	-
Verre	18.080	15.710	36.760	4.800	2.680	22.870	-
TOTAL	1 477.08	872.870	550.84	637.18	664.15	4 141.60	198.46

5.4 Quelques zoom



5.4.1 La filière ECO TLC



Déchetteries	Total en kg 2013	Total en kg 2014
Aulnois sous Laon	10 313	11 454
Bourg et Comin	2 724	4 519
Beautor	14 893	20 998
Crépy	1 979	3 300
Festieux	3 995	8 916
Laon	15 999	16 787
Lizy	6 235	6 445
Guignicourt	9 332	11 250
Liesse Notre Dame	3 672	4 276
Maugny en Haye	1 668	1 983
Pontavert	3 310	3 550
Sissonne	3 340	15 113
TOTAL	77 460	108 591



Soit une évolution de 40% par rapport à 2013

5.4.2 La filière des DEEE

Depuis 2006, la loi oblige les fabricants et distributeurs d'équipements ménagers électriques et électroniques à organiser à leur charge leur récupération et valorisation après utilisation.

L'OCAD3E est l'organisme coordonnateur de la filière DEEE.

La récupération des appareils usagés se fait par deux dispositifs :

- ↳ La reprise 1 pour 1 en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf (mesure obligatoire, en rapport avec l'Eco taxe payée lors de l'achat),
- ↳ La reprise en déchetterie des appareils usagers (mesure non obligatoire : sur volontariat des collectivités). La collectivité perçoit alors des soutiens financiers pour la mise à disposition de la déchetterie en tant que point de collecte. Cependant, l'évacuation et le traitement des appareils restent à la charge de l'éco-organisme désigné.

L'objectif est d'éviter que ces déchets polluant soient enfouis et de s'assurer d'un démantèlement dans des entreprises agréées.

En 2014, nous avons collecté 132 416 appareils, soit une performance de 7.4 kg/an/hab (hors population CCCT) contre 6.5 kg/an/hab en 2013 sachant que la performance régionale est de 5.7 kg/an/hab et de 5.1 kg/an/hab au niveau national.



Source Eco Systèmes

5.4.3 Les déchets d'activité de soins à risque infectieux



Le SIRTOM a mis en place une collecte en apport volontaire des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI). Ces déchets de type piquants/coupants sont produits par des personnes en automédication et présentent un risque pour le personnel de collecte et de tri lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

Le SIRTOM avait signé une convention tripartite avec l'association des Diabétiques du Laonnais (ADL) et la société Med'hygiène (Prestataire spécialisé sur les déchets de soins).

Cet accord permettait d'acheter des boîtes de collecte pour les seringues. Ces boîtes étaient ensuite reprises dans nos déchetteries hors celle de la CCCP.

Ce dispositif n'est plus en vigueur depuis novembre 2013, les DASRI étant acceptés sur l'ensemble de nos déchetteries dans le cadre d'une convention signée avec l'éco-organisme DASTRI.

Les contenants sont disponibles gratuitement en pharmacie.



5.5 L'accès des professionnels en déchetteries



	2013	2014
Nombre de cartes prépayées	238	244
Recettes	29 659 €	30 172 €

Soit une hausse de 1.73%

L'accès de professionnel est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnais.

6-La prévention des déchets



Priorité du Grenelle de l'environnement au niveau national, la prévention est venue s'ajouter aux missions de proximité que le SIRTOM assure auprès de ses usagers. En effet, il est nécessaire d'agir en amont du tri et de la collecte pour permettre une meilleure gestion des matières premières, une augmentation de la durée de vie des sites d'enfouissement ainsi que la stabilisation du coût du service public d'élimination des déchets.

Découlant de directives européennes, certaines mesures sont menées au niveau des producteurs de marchandises pour développer l'éco-conception (barèmes des éco-organismes par exemple), d'autres au niveau des consommateurs pour un choix éco-citoyen de leurs achats et une prolongation de la durée de vie de ceux-ci.

Le rôle des services publics de collecte et de traitement des ordures ménagères est primordial à ce niveau afin de conseiller les usagers et leur proposer des solutions techniques, qui faciliteront les gestes de prévention.

Regroupées dans un Programme Local de Prévention (PLP), 19 actions sont menées sur la période 2012-2015. Un certain nombre de ces actions est le prolongement de réalisations

antérieures, comme le compostage domestique individuel et la diffusion d'autocollant « stop pub ».

Remarquons cette année la performance concernant le recyclage des textiles en apport volontaires dans les bornes à disposition en déchetterie et ailleurs : +16% sur tout le territoire ! Saluons ici l'engouement des usagers sensibilisés par les affiches et le spot radio diffusé au quatrième trimestre 2014. En effet, ce geste relève réellement du développement durable car n'oublions pas que les travailleurs des entreprises de recyclage du textile sont en parcours d'insertion. Continuons les efforts ! Tous les textiles se recyclent et sont source d'emplois solidaires !! Il en va de même pour le mobilier (voir encadré au sujet des restos du cœur).

6.1 Les Ordures Ménagères et Assimilées

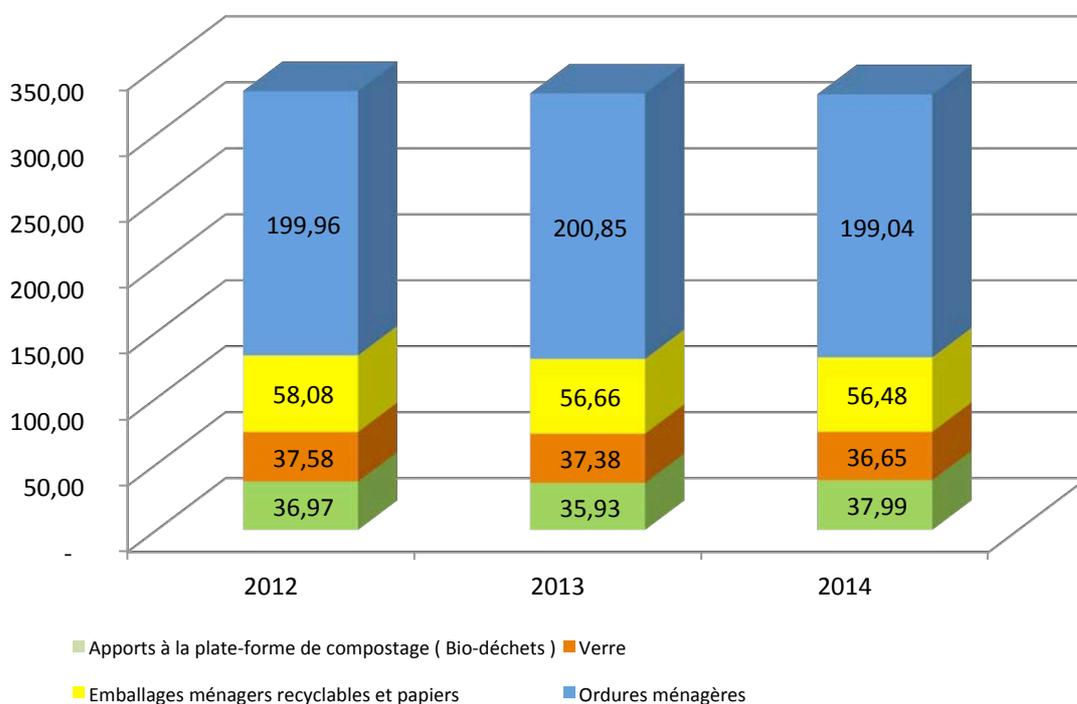


Objectif du Grenelle de l'environnement : -7% sur 5 ans.

Résultat 2009/2010 : -4.20% / 2010/2011 : +2.62 % / 2011/2012 : -6.99% 2009/2012 : -8.55%

2012/2013 : -0.53% / 2013/2014 : +0.20% 2009/2014 -9.24%

Les OMA 2013 2014 en kg/an/hab



6.2 Les actions du Programme de Prévention continuent en 2014 (PLP)

L'objectif du PLP est de réduire d'au moins 7% les ratios (kg/an/hab) d'OMA collectés par le SIRTOM



Promotion des **couches lavables**

Aide financière à l'achat pour les particuliers

↳ **10 familles aidées**

Broyage de branchages en déchetterie de Beautor et de Laon

Service gratuit de broyage et broyat en libre-service

Pour le compostage et le jardinage écologique

Ouvert aux particuliers et collectivités



↳ **80 journées de broyage assurées en 2014, sur 2 sites.**

Déploiement à Guignicourt en mai 2015.

Lutte contre le **gaspillage alimentaire**, car **1/3 de la production alimentaire mondiale est gaspillée**

Etat des lieux et animations dans 2 centres de loisirs en partenariat avec la Communauté de Communes

Villes d'Oyse : **116 enfants sensibilisés**



Eco-gobelets sur les manifestations locales

1 000 éco-gobelets mis à disposition

Complète l'offre de services existante Eco-manifestations

↳ **16 manifestations utilisatrices en 2014**

↳ **1600 gobelets jetables évités au minimum**



Stop pub : 1 521 autocollants stop pub distribués en 2014 contre 3 656 en 2013.
On peut estimer que 6 à 8% des foyers en sont équipés.



Compostage et lombricompostage des Bio déchets

Promotion du lombricompostage réalisée sur 4 manifestations



Sensibiliser le public scolaire à la prévention des déchets : 3 écoles témoins en lombricompostage pour l'année scolaire 2014-2015 (dont 1 nouvelle école)

👉 **8713 composteurs dotés dont 884 composteurs en 2014**

Réemploi en recyclerie



On compte sur vous !

Un local réemploi sur 6 déchetteries, pour accueillir les dons de mobilier en bon état. L'objectif sera d'installer un local réemploi sur le reste des déchetteries.

Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

1 point d'apport volontaire pour 1 082 habitants fin 2014

(objectif : ratio de 1 point d'apport volontaire pour 2 000 habitants conseillé par Eco-TLC).

👉 **20 points d'apport supplémentaires en 2014**



285 618 kg collectés en 2014, +16% par rapport à 2013

7-La communication



7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de cinq agents de communication « ambassadeurs du tri ». Deux d'entre eux sont également dédiés au suivi de collecte, un collaborateur se mobilise sur la communication écrite. Un agent est en charge de la communication en milieu scolaire, éducatif et de loisirs ; un autre agent gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. L'équipe est polyvalente et participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoup de conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

7.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnais a conduit en 2014 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Trois agents de communication sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2014, ont été constaté 2 362 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés à la déchetterie, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

7.3 Plan de communication

Notre plan de communication cible 4 publics : le jeune public, le grand public, les étudiants et l'habitat collectif.

Jeune public : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire :

1831 élèves et 160 enfants en ALSH ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, plusieurs séances sont proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : les matières, le tri, le recyclage, l'histoire des

déchets, l'atelier de fabrication de papier recyclé ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.



■ **Grand public** : Le service communication a participé à quatorze manifestations telles que brocantes et fêtes locales. 1681 personnes y ont été sensibilisées aux bonnes pratiques.



Par ailleurs, le SIRTOM procède à la publication et distribution du journal l'écho tri dans toutes les boîtes aux lettres à raison de deux numéros par an.



Dans le cadre du passage au monoflux (emballages et papiers en mélange) au 1^{er} avril 2014, notre équipe de communication, renforcée par nos agents polyvalent, a pu rencontrer et sensibiliser 11 609 foyers de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, des Communautés de Communes du Chemin des Dames et des Vallons d'Anizy soit l'équivalent de 268 jours/homme de travail. Le coût de fonctionnement de l'opération est de l'ordre de 91 000€.

A cette occasion un nouveau guide de tri a été distribué. Il est téléchargeable sur notre site internet.



■ **Les étudiants :** L'opération auprès des étudiants laonnois est pérenne. Le but est de les sensibiliser au tri et à la prévention mais également leur donner les jours et heures de sortie de leur poubelle.

Des stands ont donc été installés à l'IUT et au lycée Paul Claudel. Une communication orale a été effectuée auprès de l'ensemble des BTS. Un porte à porte a également été réalisé dans leurs résidences d'habitation. Ce dispositif a permis de toucher 290 étudiants.



■ **Habitat collectif :**

2014 a été une année de transition pour les bailleurs, les gérants de copropriété et les syndicats de notre territoire.

Chacun a été rencontré afin d'être informé des nouvelles consignes de tri et des modifications à effectuer sur les bacs. L'ensemble des bacs bleus est devenu jaune. La signalétique avec les consignes de tri a été entièrement renouvelée.

Par ailleurs, une communication écrite a été réalisée auprès des habitants. Des affiches informant du passage au monoflux ont été apposées dans les cages d'escalier et 5160 mémos-tri ont été déposés dans les boîtes aux lettres.

Deux agents de maintenance ont été dédiés à cette opération avec l'aide des acteurs de l'habitat collectif.

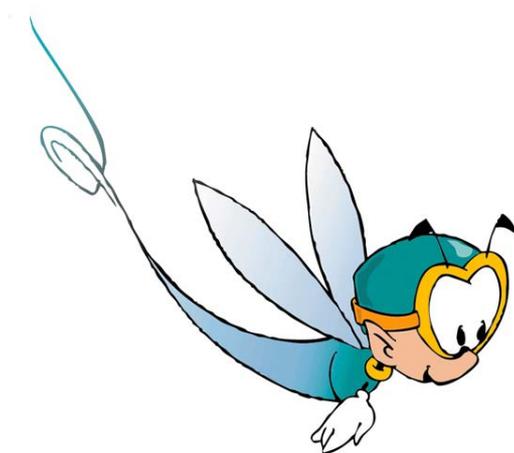
En plus, des manifestations grand public et de notre bulletin d'information, 28 élus et 12 gardiens bailleurs ont bénéficié d'une information dans le cadre d'une réunion sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets ménagers.



7.4 Niveau de satisfaction des usagers



Le nombre d'appels téléphoniques signalant à un problème de collecte s'élève à 1 202 sur l'année, soit 4.75 appels par jour pour 95 356 habitants. Cela représente 1.26% de la population totale ou encore 3.15% des foyers desservis par le SIRTOM.



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Equivalence en emballages triés	Economie en ressources naturelles	Equivalence en produits recyclés
PET Plastique transparent 	586.04	15 421 053 bouteilles de 1,5L	487 682,22 litres de pétrole brut 143 277 m3 de gaz naturel 4 911,85 m3 d'eau 7 047,30 MWh d'énergie	457 080 couettes ou 1 142 700 pulls polaires ou 43 950 bacs de collecte
JMR 	2153.04	29 902 778 boîtes de céréales	5 619,33 tonnes de bois 36 321,11 m3 d'eau 23 643,53 MWh d'énergie	5 099 211 emballages en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 9 688 500 boîtes à chaussures
Cartonnettes 	928,04	12 888 889 boîtes de céréales	2 422,08 tonnes de bois 15 655,36 m3 d'eau 10 190,99 MWh d'énergie	2 197 895 emballages en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 4 176 000 boîtes à chaussures

<p>BRIQUES</p> 	51.84	1 992 308 briques de 1L	102,67 tonnes de bois 489,25 m3 d'eau 242,45 MWh d'énergie	49 950 rouleaux de papier peint ou 291 375 rouleaux de papier cadeau ou 349 650 rouleaux de papier toilette
<p>ACIER</p> 	224.04	2 461 538 boîtes de conserve	317,41 tonnes de minerai de fer 128,58 tonnes de coke 244,38 m3 d'eau 1420,66 MWh d'énergie	321,1 voitures ou 4 281 chariots de supermarché ou 275 200 boules de pétanque
<p>ALUMINIUM</p> 	13,18	880 000 canettes de 33 cl	29,88 tonnes de bauxite 119 m3 d'eau 390,78 MWh d'énergie	1 399 chaises ou 3 498 vélos ou 6 996 trottinettes
<p>VERRE</p> 	3 494,46	10 589 394 bouteilles de 75cl	2 306,37 tonnes de sable 1 887,03 m3 d'eau 3 828,42 MWh d'énergie	10 589 394 nouvelles bouteilles de 75 cl

ALIAPUR, FILIÈRE DE VALORISATION DES PNEUS USAGÉS

CERTIFICAT 2014 D'ÉCONOMIES ENVIRONNEMENTALES

Le recyclage des pneus usagés collectés en 2014 chez

SIRTOM DU LAONNOIS LAON

a permis d'économiser l'équivalent de :

156 874

litres d'eau



10 906

litres de diesel



123 318

kWh



fait à Lyon, le **22/01/2015**

www.aliapur.fr
FILIÈRE DE VALORISATION DES PNEUS USAGÉS



Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : quelques chiffres clés

SIRTOM DU LAONNOIS (02)

696,2 tonnes de DEEE collectées en 2014



696,2 tonnes de DEEE collectées en 2014
Soit une évolution de **13,0%** par rapport à la collecte 2013



soit 132 416 appareils électroniques



Votre performance est de 7,4 kg/ha/an

Milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km ²)	7,9 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	5,8 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	2,4 kg/ha/an

Strates de population	% CL*	Performance 2013
0 - 12 000	38 %	7,9 kg/ha/an
12 000 - 15 000	8 %	7,1 kg/ha/an
15 000 - 30 000	22 %	6,5 kg/ha/an
30 000 - 50 000	11 %	5,8 kg/ha/an
50 000 - 100 000	11 %	5,7 kg/ha/an
100 000 - 400 000	9 %	3,7 kg/ha/an
400 000 - 500 000	0 %	3,7 kg/ha/an
+500 000	1 %	3,4 kg/ha/an

*En nombre de conventions passées avec Eco-systèmes



556 tonnes de matières recyclées
56 tonnes de matières valorisées énergiquement
Soit 613 tonnes valorisées



454 tonnes de CO₂ évitées
919 barils de pétrole économisés



INDICATEURS FINANCIERS



L'année 2014 est inscrite dans le prolongement des années précédentes par une situation maîtrisée. Il en découle le maintien de la contribution à 82€ /an/hab pour la cinquième année consécutive, malgré l'augmentation de 3 points de la TVA passant de 7% à 10% tandis que la Taxe Générale sur les Activités Polluantes a augmenté de 25% passant de 15€ à 20 HT la tonne de déchets enfouis.

1-Dépenses et recettes

L'année 2014 s'est traduite par l'émission de 1603 mandats et de 252 titres de recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution

		2013	2014	Evolution
	Dépenses de fonctionnement	9 790 724.37€	10 266 537.71€	5 %
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 827 602.55 €	1 906 448.71 €	4 %
Chapitre 012	Charges de personnel	3 382 165.29 €	3 608 417.83 €	7 %
Compte 65	Autres charges de gestion courantes	3 734 781.77 €	3 875 649.19 €	4 %
Compte 66	Charges financières	197 174.99 €	171 130.55 €	-13 %
Compte 67	Charges exceptionnelles	252.34 €	0.00 €	- 100 %
Compte 68	Amortissements	648 747.43 €	704 891.43 €	9 %
42	Sorti de l'actif	0.00 €	0.00 €	-
		2013	2014	Evolution
	Dépenses d'investissement	2 224 079.53 €	1 193 455.81 €	-46.43 %
	Opérations d'ordre	36 528.59 €	22 752.75 e	-38 %
1641	Remboursements emprunt	606 635.33 €	612 354.30 €	1 %
Opération n°1	Collecte du verre	7 843.37 €	4 183.20 €	-47 %
Opération n°2	Ancienne Décharge	0.00 €	0.00 €	"-
Opération n°5	Collecte sélective	22 572.65 €	519 854.71 €	2 203 %
Opération n°16	Matériels bureau et informatique	2 493.06 €	6 490.56 €	160 %
Opération n°8	Déchetteries	1 173 609.49 €	15 251.67 €	-99 %

Opération n°9	Complexe Leully	253 620.66 e	12 249.74 €	-95 %
Opération n°10	Communication	0.00 €	318.88 €	-
Opération n°11	Prévention	120 776.38 €	0.00 €	-100

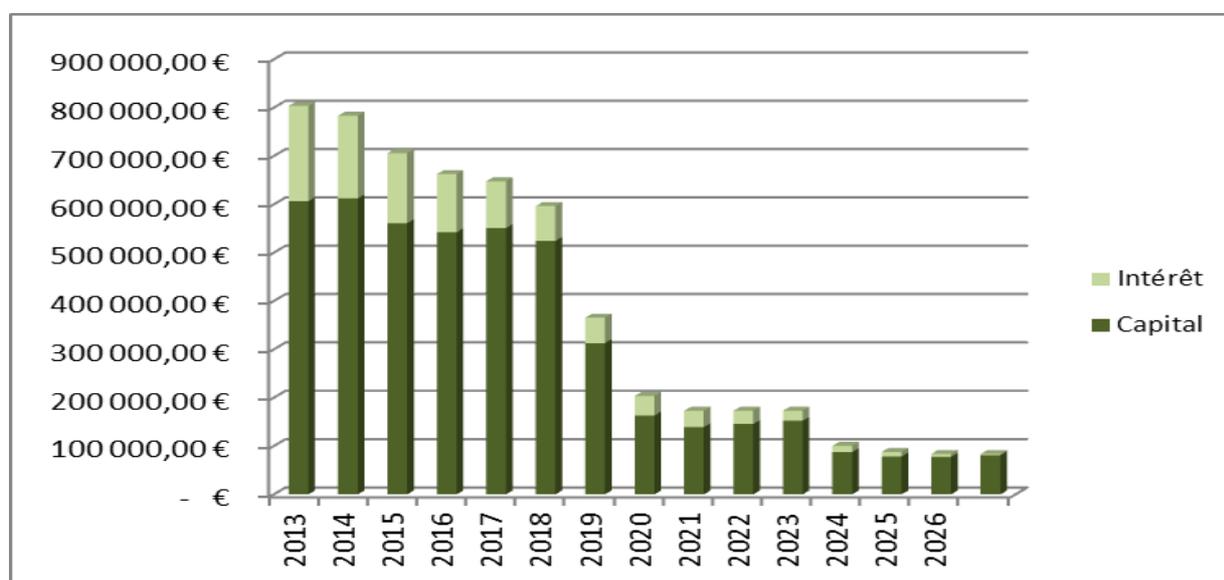
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2014

Année	2011	2012	2013	2012/2013
Production en tonnes / an	22 837	20 821	20 540	-281
Contribution en €/ttc par tonnes	97.80€	81.38€	76.04€	-5.34€
Total TTC (1)	2 233 458.60€	1 694 450.41€	1 561 869.96€	-132 580.45€
Coût par habitant	10.97€	17.95€	23.01€	
Total TTC (1)	1 036 697.91€	1 701 552.30€	2 194 141.56€	+ 492 588.76€
TOTAL GENERAL (1)	3 270 156.51€	3 396 002.71€	3 756 011.52€	+360 008.81 € (2)

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

(2) Payé en 2014

1.3 Annuité de la dette



1.4 La structure des recettes et leur évolution

		2013	2014	Evolution
	Recettes de fonctionnement	12 773 313€	12 937 799€	1%
Chapitre 013	Atténuation des charges	60 106.08€	83 730.63€	39%
Chapitre 70	Produits de services	781 186.85€	836 470.47€	7%
Chapitre 74	Dotations et participations	9 419 707.51€	9 183 209.05€	-3%
Chapitre 75	Autres produits de gestions courantes	458 233.61€	231 503.70€	-49%
Chapitre 76	Produits financiers	-	-	-
042	opérations d'ordres	18 827.79€	22 752.75€	21%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	66 310.20€	55 945.23€	-16%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	1 968 941.04€	2 524 186.79€	28%

		2013	2014	Evolution
	Recettes d'investissement	880 631€	1 621 789€	84%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la tva	162 046.00€	244 695.00€	51%
Chapitre 28	Amortissements	666 448.23€	704 891.43€	6%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	20 736.89€	-	-
Chapitre 16	Emprunts	-	-	-
Chapitre 13	Subvention d'investissements	31 399.70€	213 800.64€	581%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	458 401.92€	

1.5 Restes à réaliser 2014

Dépenses d'investissement : 103 686.00€

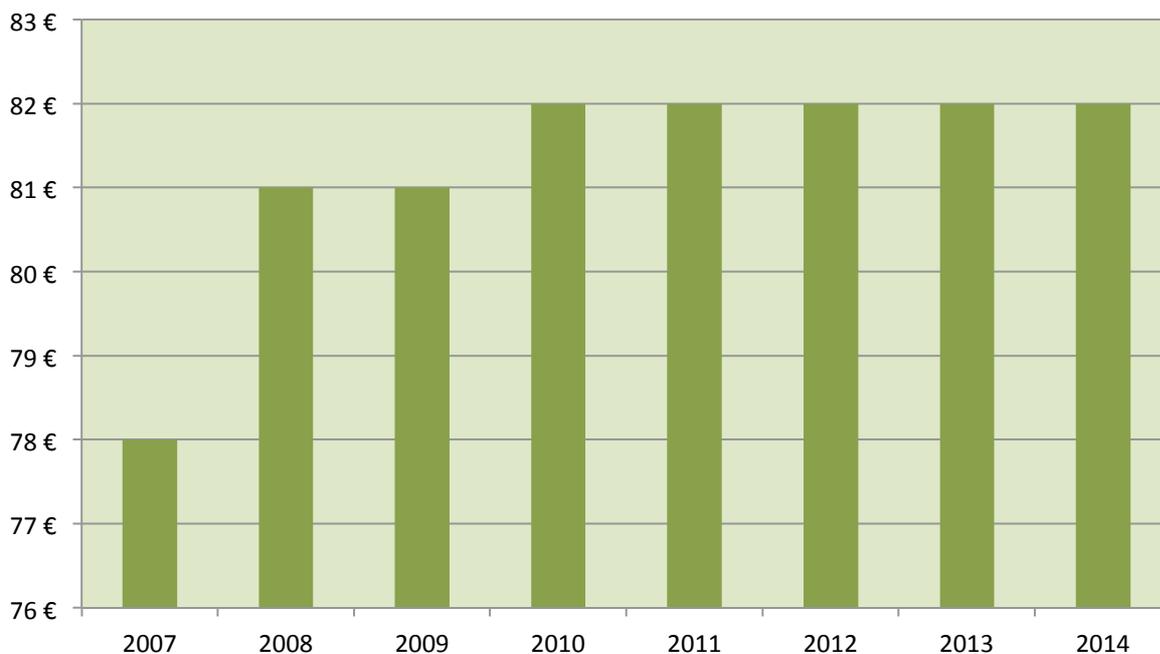
Recettes d'investissement : 0.00€

1.6 Les modalités de financement

Une contribution équivalant au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de communes membres du Syndicat.

Pour 2014, elle est maintenue à 82€/hab/an. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

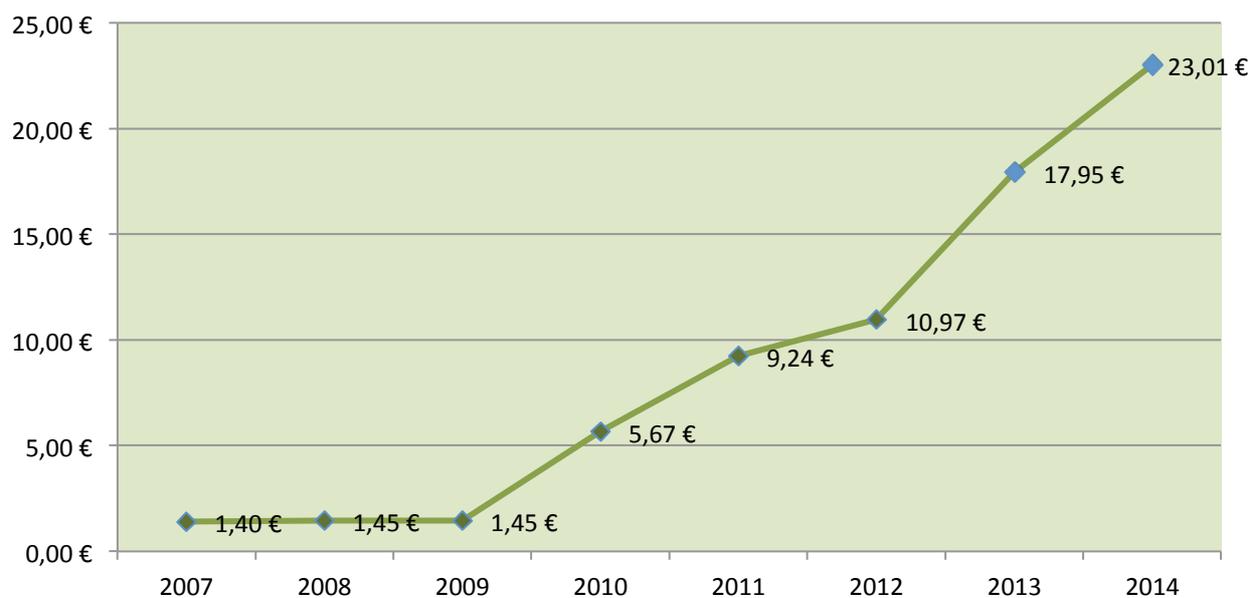
Evolution de la contribution des membres par habitant



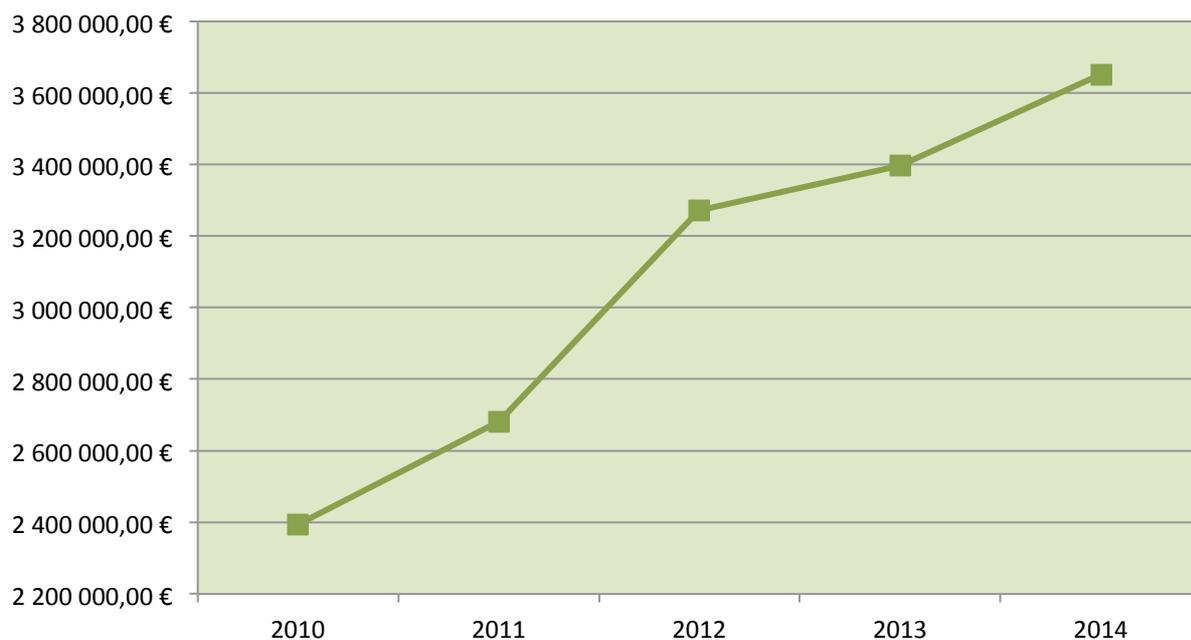
1.7 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne



1.8 Evolution de la part par habitant, versée à Valor'Aisne



1.9 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne



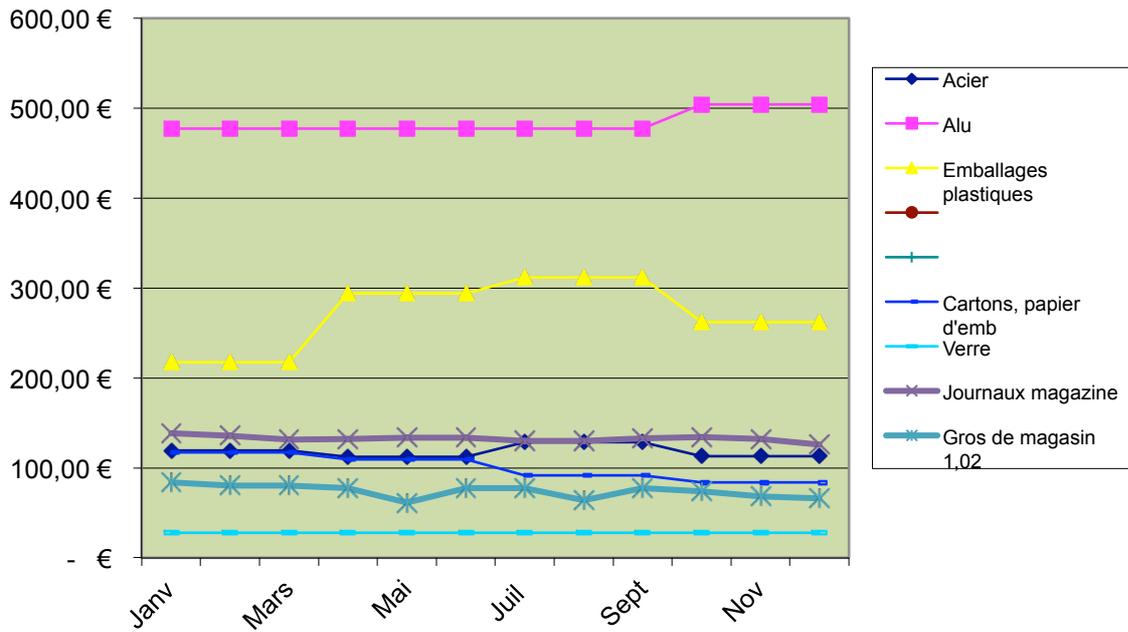
1.10 Prix du traitement des déchets de déchetterie

Coût à la tonne du bois en 2014 : 27.5€ HT (inchangé)

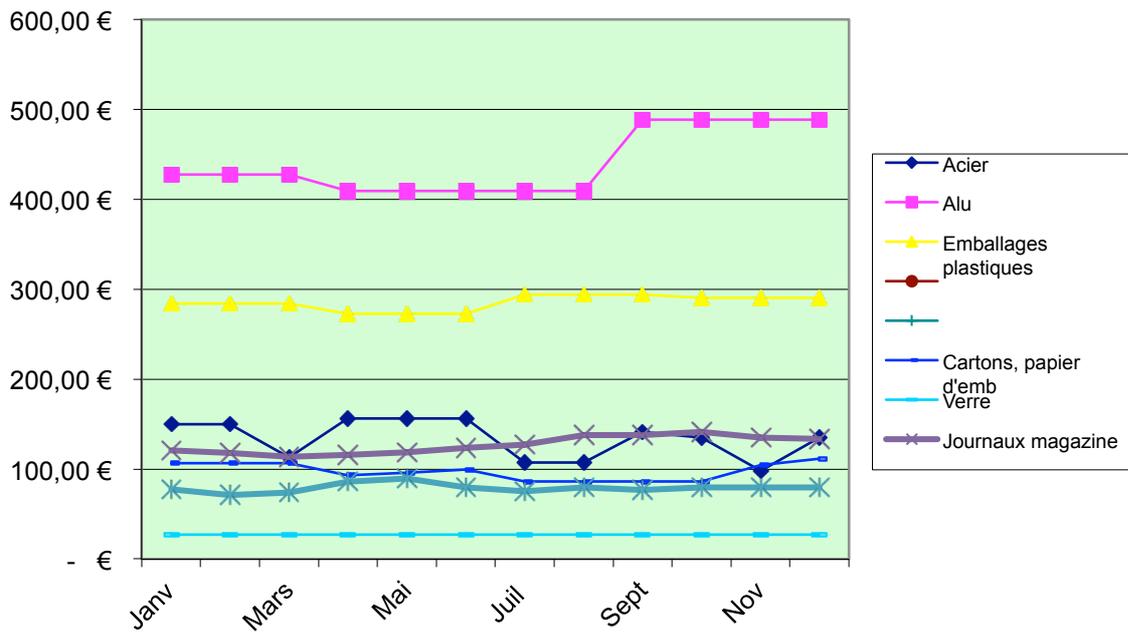
Coût à la tonne des déchets verts en 2014 : 20€ HT(inchangé)

Encombrants /coût à la tonne en 2013 : 59.08€ HT; coût à la tonne en 2014 : 61.06€ HT soit une hausse de 3.35%

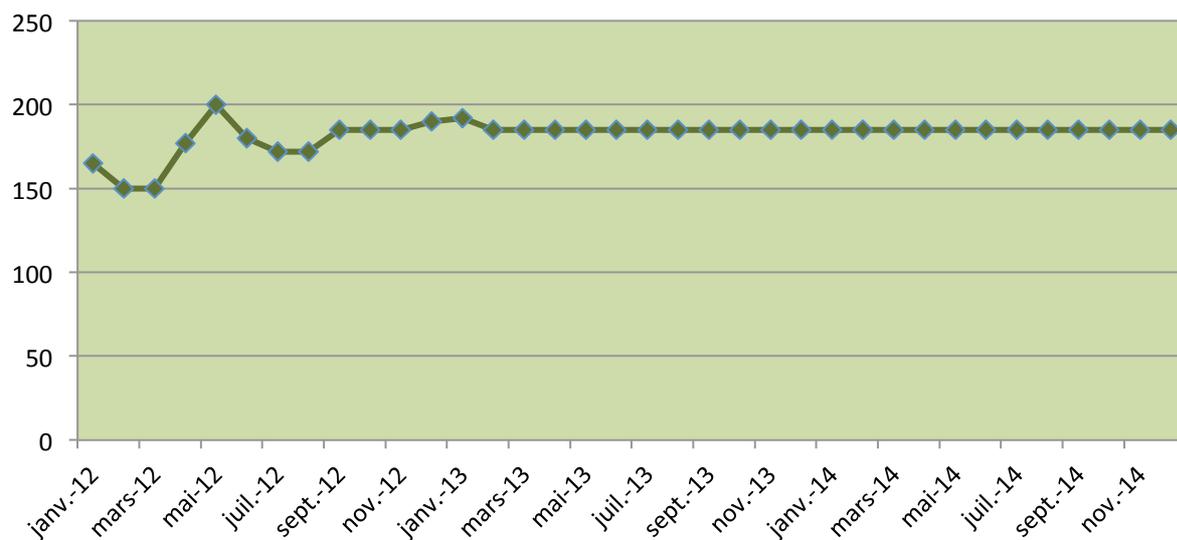
1.11 Evolution des prix HT de reprise 2014 par flux valorisable sorti centre de tri



1.12 Evolution des prix HT de reprise 2013 par flux valorisable sorti centre de tri



1.12 Evolution du prix de reprise ht de l'acier sorti des déchetteries



2- Perspectives 2015

- ↪ Achèvement des travaux de réhabilitation des déchetteries
- ↪ Continuer les actions de prévention des déchets (lombricompostage, compostage à domicile et collectif, ...)
- ↪ Finalisation du site internet



- ↪ Création et mise en place d'un kit destiné aux campings



- ↪ Création et mise en ligne d'un kit destiné aux mairies et Communautés d'Agglomération et de Communes
- ↪ Dématérialisation des opérations comptables
- ↪ Etude sur la tarification incitative
- ↪ Etude sur l'optimisation du parc des bornes à verre
- ↪ Mise en place du broyage de branches sur la déchetterie de Guignicourt
- ↪ Etude sur les bio-déchets et déchets verts

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques.

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordures ménagères résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable)

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.

Ici débute le recyclage de nos vieux papiers.



journaux · magazines



publicités · prospectus



feuilles · enveloppes



catalogues · annuaires



courriers · lettres



livres · cahiers

Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.
LES PAPIERS COLLECTÉS RESTENT CONFIDENTIELS JUSQU'AU RECYCLAGE.



Sauf :

~~papiers au contact d'aliments
mouchoirs
tirages photos~~



www.sirtom-du-laonnois.com

Rejoignez-nous sur
facebook